

Environnement Émission de gaz à effet de serre

Réchauffement : Airlinair lance son bilan carbone

- » Une préoccupation de la compagnie depuis longtemps.
- » Le bilan va être réalisé par la société **Climat Mundi**.
- » Des actions correctives devront être menées ensuite.

L'environnement est décidément la préoccupation majeure de l'année en matière de transport aérien. Chez Airlinair, on ne peut pas être soupçonné de l'avoir découvert récemment de façon opportuniste. "Dès la création de la compagnie en 1999, nous avons mis en avant la notion de respect de l'environnement", rappelle Lionel Guérin, le président fondateur du transporteur. De fait, Airlinair utilise des turbopropulseurs (en l'occurrence des ATR), un type d'avion qui consomme moins de carburant qu'un modèle de capacité similaire à réacteur. Ce que l'on peut déjà expliquer aux clients. Pour autant, Lionel Guérin n'entend pas en rester là et se cacher derrière son petit doigt : "Il ne suffit pas de dire que notre avion consomme moins de kérosène car, après tout, il en consomme quand même et comme notre activité se développe nous en consom-

mons un peu plus chaque année." D'où la décision de faire réaliser, en externe, un bilan carbone. Airlinair s'est donc associé à la société Climat Mundi (société spécialisée dans le conseil pour la réduction de l'impact climatique des entreprises et la compensation des émissions de gaz à effet de serre). Le but est d'établir la cartographie précise des émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité de l'entreprise. Une première étape permettra de connaître précisément l'impact climatique de l'entreprise. Ensuite, précise le PDG, "il faudra envisager des actions correctives". L'objectif final est ambitieux puisqu'il s'agit de neutraliser toute l'activité de

l'entreprise "à travers des projets scientifiquement fiables et reconnus". Pour les financer, "on peut parfaitement imaginer un modèle combinant les contributions du passager, de l'entreprise et des collectivités". Après le bilan carbone, l'étape suivante consistera probablement à mettre en place sur le site de la compagnie un calculateur permettant aux clients de se rendre compte de ce qu'ils émettent.

MG

matheu.garcia@quotidientourisme.com

L'avis de
l'AGENT

Véra Mastromarino
**Richelieu
Voyages
Paris 8^e arr.**

« Pour le moment, nos clients ne se préoccupent pas trop d'environnement, mais ça viendra sûrement vu qu'on en parle de plus en plus dans les médias. A priori, la clientèle affaires devrait être moins sensible au problème que la clientèle loisirs. Reste que, personnellement, j'aurais tendance à "pousser" les ventes d'une compagnie qui fait des efforts en matière d'environnement, à terme ça risque de devenir un argument commercial.

»

Lionel Guérin, président
fondateur d'Airlinair.

